ISSN: 2788-9343

LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE COMME FONDEMENT AU DEVELOPPEMENT DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE

BILE N'guessan Richard, Enseignant-chercheur à l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) (Côte d'Ivoire)

Résumé

La présente étude vise à démontrer le lien qui existe entre le patrimoine documentaire et le concept de développement durable. Il se concentre sur la nécessaire préservation du patrimoine documentaire pour favoriser un développement durable au bénéfice des administrations publiques. En effet, le patrimoine documentaire a valeur de source d'inspiration pour toute action à venir et tout doit être mis en œuvre pour que sa préservation soit durable pour une infinité temporelle. Cela est d'autant plus important dans le contexte ivoirien où le développement représente le défi ultime de l'ensemble des administrations. Ce travail se base sur la réalité vécue par certaines administrations confrontées à de sérieux problème de conservation de leurs documents qui représentent une part de la mémoire de celles-ci et qui sont mises en péril par des agents de dégradation biologiques et physiques, hypothéquant ainsi leur accès par les futures ressources humaines. Tout en montrant le lien évident entre accès à l'information et développement, l'exposé cherche aussi à montrer que les administrations peuvent promouvoir le développement durable par des comportements responsables dans la prise en compte des risques environnementaux.

Mots-clés : patrimoine documentaire, document papier, information, dégradation, préservation, développement durable, administration, ,

Summary

This study aims to demonstrate the link between documentary heritage and the concept of sustainable development. It focuses on the necessary preservation of documentary heritage to promote sustainable development for the benefit of public administrations. Indeed, documentary heritage is a source of inspiration for any future action and everything must be done to ensure that its preservation is sustainable for an infinite time. This is all the more important in the Ivorian context where development represents the ultimate challenge for all administrations. This work is based on the reality experienced by certain administrations confronted with serious problems of conservation of their documents which represent a part of the memory of these and which are endangered by biological and physical degradation agents, thus mortgaging their access by future human resources. While showing the obvious link between access to information and development, the presentation also seeks to show that administrations can promote sustainable development through responsible behavior in taking into account environmental ricks.

Keywords: documentary heritage, paper document, information, degradation, preservation, sustainable development, administration

Introduction

Dès l'accession à son indépendance, la problématique du développement s'est imposée à la Côte d'Ivoire. Il lui fallait dorénavant se prendre en charge, se substituer à la puissance coloniale qui conduisait les affaires des territoires anciennement annexés devenus, subitement, autonomes dans l'exercice d'une souveraineté pluridimensionnelle. Dès lors, une documentation a commencé à être produite visant à servir d'outils d'orientation et de gestion de l'administration étatique. Tant bien que mal, la plupart des administrations ont réussi le pari de la production intellectuelle pour soutenir leurs projets. Cette documentation constitue leur mémoire, un patrimoine qui doit être la source d'inspiration des projets actuels et futurs dont le seul but est d'accéder au développement comme aspiration légitime.

Cinquante ans ans après la fameuse indépendance, l'on note une situation catastrophique dans la conservation et la préservation de ce patrimoine, plus particulièrement dans les administrations publiques. Cela est lié à de nombreuses causes, dont l'absence d'espace de stockage ou de leur négligence de la part des décideurs politiques. Devant la carence de pareilles administrations à l'échelle nationale, des initiatives à vocation transnationale se sont substituées tant bien que mal à elles et proposent aujourd'hui une option crédible dans l'exercice de conservation et de préservation normalement dévolue aux États souverains. Celle qui est l'objet de notre propos concerne les administrations publiques qui possèdent une documentation qui existe depuis 1960. Ces documents sont de divers types, tous relatifs aux activités de l'entreprise et qui constituent de facto la mémoire économique, politique et culturelle. Ils sont considérés comme la source d'inspiration de tout ce qui peut être pensé sur le plan du développement durable pour le présent et l'avenir. Ces documents sont également dans un état de conservation très déplorable ce qui, à terme, les expose à un risque de destruction certain. En effet, l'exposition à des facteurs de dégradation naturels est constante et les conditions climatiques changeantes au cours de ces dernières années sont venues s'ajouter aux causes de destruction.

En outre, et pour peut-être prévenir la destruction des documents papier par des agents biologiques, certains administrateurs utilisent des produits chimiques dont ils enduisaient les documents. Ces produits à base de mercure ont été depuis catalogués dangereux et nocifs pour l'homme et l'environnement. Le défi est donc double pour les administrations ivoiriennes pour ce qui est de sa relation avec le développement durable : d'une part, elle doit sauver un patrimoine de connaissances pour les générations futures et d'autre part elle doit corriger des erreurs humaines qui ont des effets directs sur la santé des personnes en contact avec ces

documents traités avec des produits chimiques dont l'élimination pose un problème environnemental évident.

Le présent article fera état de tout cela et insistera plus particulièrement sur le diagnostic établi, l'identification des causes dégradantes et les solutions à court et long terme qui sont mis en œuvre ou qui sont planifiés pour préserver ce patrimoine en danger et l'environnement dans lequel il est conservé.

1- Le document papier et les principes généraux de conservation 1.1- Le document papier

Un document renvoie à un ensemble formé par un support et une information (le contenu) enregistrée de manière persistante. Il a une valeur explicative, descriptive ou de preuve. Vecteur matériel de la pensée humaine, il joue un rôle essentiel dans la plupart des sociétés contemporaines, tant pour le fonctionnement de leurs administrations que dans l'élaboration de leurs savoirs. Témoin de son époque pour l'historien, pièce à conviction pour le juge, le document pose toujours le problème de sa conservation.

1.2- Principes généraux de conservation

Le document est un support qui est par nature vulnérable. Il coure de plus toujours le risque d'être endommagé par accident ou à la suite d'une erreur de manipulation, de la présence de nombreux agents destructeurs.

Pour de nombreuses catégories de documents, on est de plus en plus obligé, si l'on veut les conserver durablement de revoir les politiques de conservation en vigueur jusqu'à présent. Une des stratégies auxquelles on a beaucoup recours consiste à établir des copies des documents pour la consultation. Une copie de document même de médiocre qualité peut venir compléter les informations du catalogue et aider le chercheur à choisir les documents qu'il souhaite consulter. Lorsqu'elle est de bonne qualité, le chercheur pourra accepter de l'étudier à la place de l'original. Ce recours à des copies, qui limite la fréquence de consultation du document original, lui évite la fatigue et aide à sa conservation. Une politique claire concernant les catégories de chercheurs qui seront autorisés à consulter les originaux, en particulier lorsqu'il s'agit de documents fragiles, aidera aussi les documents à survivre. Il est manifestement impossible d'interdire totalement l'accès aux originaux, mais dans bien des cas, les chercheurs ne voient pas d'inconvénient à travailler sur des copies de bonne qualité. Il est donc impératif de disposer d'au moins deux copies de chaque document - une copie de sauvegarde et une copie pour consultation. Ces copies seront rangées dans des lieux différents, idéalement dans des conditions climatiques différentes. Plusieurs services ont pour principe d'établir, en plus de la copie de sauvegarde, une copie de sécurité supplémentaire. Les

administrations publiques pourront adopté cet même principe analogue pour la sauvegarde des documents qu'elles détiennent.

2- Diagnostic des facteurs de dégradation des documents

On peut ranger les facteurs de dégradation des documents en trois catégories : les facteurs endogènes, lies aux propriétés de la cellulose et à son vieillissement naturel internes, les facteurs internes, lies aux autres composants du papier selon les procédés de fabrication et les facteurs externes et leur influence particulière sur la dégradation du papier.

2.1- Facteurs endogènes

Ces facteurs endogènes provoquent une altération de la cellulose. Toute modification de la structure chimique ou de la disposition spatiale de la molécule de cellulose a pour conséquence des changements importants et directement perceptibles de ses qualités.

Les processus d'altération ont lieu d'abord dans la partie amorphe. Ces processus sont principalement :

- l'oxydation;
- l'hydrolyse;
- la formation d'un réticule.

De l'oxydation de la cellulose résultent donc des acides organiques.

Pour cette raison, la mesure de l'acidité du papier donne une indication importante quant aux processus d'altération dans ce papier. L'acidité est due à la présence de ions H+ (protons) qui existent sous une forme hydratée.

La mesure de l'acidité se fait dans une échelle pH (potentiel hydrogène). Le pH exprime la concentration de ions acides dans l'eau. A chaque unité de pH, l'acidité (ou l'alcalinité) augmente ou diminue de dix fois. Le pH 7 correspond au point de neutralité ; c'est le pH de l'eau pure. Un pH inferieur à 7 indique une solution acide, supérieur à 7, il indique une solution alcaline.

Le pH du papier peut varier entre une acidité marquée et une légère alcalinité. Un papier de mauvaise qualité et fortement dégradé peut avoir un pH franchement acide (pH 3-4).

L'hydrolyse est une réaction caractérisée par la rupture d'une liaison chimique par action ou en présence d'eau. La chaine carbone, qui forme l'ossature de la molécule, se casse dans ses irrégularités. La rupture de la chaine carbone provoque une chute du degré de polymérisation : le papier perd alors toute solidité.

Au cours des processus d'oxydation et d'hydrolyse, il se forme aussi des réactions responsables du jaunissement du papier, qui est aussi un signe d'altération.

2.2- Les facteurs internes

Le processus d'altération de la cellulose est inéluctable : il fait partie du vieillissement naturel. En revanche, ce vieillissement peut être plus ou moins rapide en fonction d'influences internes et externes. Parmi les facteurs internes qui favorisent la dégradation du papier, nous pouvons distinguer les composants du papier et les méthodes de production.

2.2.1- Facteurs liés aux composants du papier

La présence d'hémicelluloses et de lignine dans le papier augmente sa réactivité et provoque une très forte accélération des réactions d'oxydation, d'hydrolyse et de formation d'un réticule.

- La lignine: augmente la sensibilité du papier à la lumière, et en particulier au rayonnement ultraviolet, qui provoque une coloration jaune brunâtre. Cause une diminution de la résistance mécanique du papier.
- **Les colles** à base de colophane et d'alun donnent au papier un caractère acide.
- Les charges introduites dans le papier peuvent être soit favorables a la conservation si elles sont alcalines : carbonates de calcium et de magnésium, soit défavorables si elles sont acides : gypse, sulfate de baryum (baryte), alun.
- La qualité de l'eau utilisée pour la fabrication de la pate à papier peut aussi avoir une influence, notamment a cause de métaux qu'elle peut contenir. Le fer et le cuivre, par exemple, favorisent les altérations et contribuent à les accélérer. Les papiers de fabrication ancienne et artisanale sont davantage sujets a ce type de problèmes que les papiers de fabrication récente, car la qualité des eaux est aujourd'hui rigoureusement surveillée.
- La présence d'additifs nuisibles dans les papiers de production industrielle peut aussi accélérer les réactions d'altération. On ne connait pas encore l'influence de tous ces additifs.

2.2.2- Facteurs liés aux méthodes de production

Le degré de polymérisation de la cellulose est influencé par les méthodes de production et par les traitements que la cellulose doit subir. La cellulose de bois doit être libérée des impuretés et des incrustants et subit donc des traitements plus importants et plus agressifs que la cellulose issue de fibres textiles. C'est pourquoi les papiers a base de cellulose de bois vieillissent plus vite et plus mal que ceux fabriques avec des fibres textiles.

Parmi les méthodes agressives, on peut signaler particulièrement les méthodes de production de pates a papier chimiques, les procédés de blanchiment et le raffinage de la pate.

2.2. Les facteurs externes

Les facteurs climatiques jouent un rôle déterminant, car ils ont une action directe sur l'altération du papier et influencent tous les autres mécanismes de dégradation. La lumière et la pollution interviennent également, souvent en combinaison avec les facteurs climatiques.

De nombreux micro-organismes et insectes sont susceptibles de s'attaquer au papier, s'ils rencontrent des conditions favorables à leur développement. L'une des dégradations très connues du papier leur est aujourd'hui attribuée, quoique cela n'ait pas été totalement prouvé : le " foxing " ou " papier pique ".

Enfin, le papier servant de support d'écriture, la qualité des encres peut avoir également une influence défavorable

2.2.1- Facteurs liés aux conditions climatiques

La température joue un rôle important dans la vitesse des réactions chimiques : plus elle est élevée, plus les réactions sont rapides. La dégradation chimique du papier n'échappe pas à ces règles.

L'humidité relative de l'air joue un rôle décisif dans la plupart des processus de dégradation. Une humidité relative inferieure a 40% provoque le desséchement du papier qui perd sa souplesse, devient rigide, fragile, cassant. Une humidité relative supérieure à 60%-65% cause:

- une accélération très importante des réactions chimiques d'altération, qui nécessitent la présence de l'eau pour se produire;
- le développement des micro-organismes et des insectes ;
- la migration d'éléments nuisibles, issus des réactions chimiques par exemple, toujours plus en profondeur dans le matériau, d'ou une extension de la zone altérée;
- la déformation par gonflement, en particulier dans les documents composites surtout si l'humidité augmente rapidement.

2.2.2. Facteurs liés à la lumière

La lumière est une forme d'énergie qui peut déclencher ou accélérer les réactions chimiques de dégradation du papier. Ce dernier est très sensible à la lumière dont l'action peut s'exercer soit directement (photolyse), soit en combinaison avec d'autres substances comme, par exemple, la photo-oxydation avec l'oxygène de l'air. La sensibilité du papier diffère sensiblement selon sa composition :

- Les papiers contenant de la pate mécanique de bois, comme le papier journal, sont très sensibles et réagissent de manière très rapide aux rayonnements de longueurs d'onde inferieures à environ 500 nm, à cause d'une sensibilité spécifique de la lignine.
- Les papiers de fibres textiles ont une sensibilité un peu plus réduite.

L'intensité du rayonnement aussi est déterminante : ainsi, une forte quantité d'un rayonnement peu nuisible de par sa longueur d'onde engendre également des dommages. L'altération induite par la lumière se manifeste par le jaunissement du papier, signe de la formation de groupes chromophores lies aux réactions d'oxydation et d'hydrolyse. Ce jaunissement est accompagne d'une sensible perte de souplesse et de résistance. Plus la longueur d'onde de la lumière est courte, plus le jaunissement est accentue.

2.2.3. Facteurs liés à la pollution

Tous les polluants sont des réactifs chimiques très puissants qui peuvent provoquer des réactions d'altération ou intervenir, en les accélérant, dans des réactions déjà en cours. L'ozone et le PAN ont une action oxydante qui aboutit a l'hydrolyse. Les acides qui se forment sont très dangereux pour la stabilité chimique du papier.

En effet, la présence d'acide catalyse l'hydrolyse de la cellulose. Le papier perd très rapidement sa souplesse et devient fragile. Ceux contenant de la lignine, comme le papier journal, sont particulièrement sensibles, car déjà acides et confrontés à une forte altération endogène.

L'action des polluants acides et l'acidification causée par des facteurs internes au papier causent une répartition différente de l'acidité sur les pages des documents: la mesure du pH montre qu'un registre attaqué par la pollution de l'air est altère plus fortement dans les marges que dans le centre de la page , alors qu'une altération endogène se développe, en principe, de manière plus uniforme sur toute la feuille.

Les facteurs de détérioration peuvent se combiner : une température élevée, une forte humidité de l'air et une grande quantité de lumière favorisent fortement l'action destructrice des polluants.

2.2.4. Facteurs liés au papier pique

Cette altération est caractérisée par des taches rondes assez étendues ou formant des points, qui se développent sur certains papiers, notamment les gravures du XVIII° au XX° siècle. L'origine de ce phénomène n'est pas encore totalement élucide et peut être du à l'altération de la cellulose due a la présence d'ions métalliques ou au développement de micro-organismes (moisissures) ou a la combinaison des deux.

2.2.5. Facteurs liés à l'encre métallo-gallique

Les encres ne font pas partie des composants du papier, mais elles en sont solidaires dans la constitution du document. La plupart des encres utilisées depuis le début du Moyen-âge jusqu'au XIXe siècle et au-delà sont des encres métallo-galliques. Malgré leur diversité, on peut distinguer trois composants fondamentaux, toujours présents :

- une solution tannique, obtenue généralement par macération de noix de galle ou de bois très riches en= tanins ;
- un sel métallique, généralement du sulfate de fer ou de cuivre, appelé anciennement vitriol vert ;
- un liant, par exemple de la gomme arabique.

Le sel métallique est un facteur d'acidité qui peut, par différentes réactions chimiques, avoir différents effets comme l'apparition de taches rougeâtres sur l'encre, liée à une oxydation du fer, l'hydrolyse de la cellulose, donc désintégration du papier et comme l'apparition de cristaux blancs quadrangulaires par formation de gypse.

Certaines encres particulièrement agressives provoquent la destruction complète du papier à l'endroit ou se trouve le texte écrit. De plus, l'encre a tendance à migrer et à s'étaler tout autour du texte, transformant les mots en taches à peine lisibles. Le papier étant détruit, le texte, ou les taches ainsi formées, n'apparaissent plus que sous forme de lacunes, la feuille de papier étant réduite à une sorte de dentelle impossible a manipuler. Ce type d'altération se transmet aussi aux zones avoisinantes et aux feuilles directement en contact avec les parties atteintes. Les anglophones lui donnent le nom de "brown decay".

La gravite des dommages dépend de la qualité du papier, de son épaisseur, de la composition de l'encre et des conditions hygrométriques auxquelles le document a été soumis. En particulier un taux d'hygrométrie élevé et de fréquentes variations de ce taux engendrent rapidement une aggravation. C'est pourquoi ce type de dégradation est fréquent dans les pays tropicaux et équatoriaux, qui, toutefois, n'en ont pas l'exclusivité.

3- Patrimoine en danger : un frein certain à l'accès a l'information

Dans le cas qui nous concerne, il est clair que la persistance de patrimoines en danger nuit à l'atteinte des administrations. L'exemple des administrations publiques n'est malheureusement qu'une goutte d'eau dans un océan un peu navrant si on se réfère à des exemples plus célèbres comme celui des manuscrits des années 1960, après l'indépendance qui ont pu être « sauvés », ou encore aux

45

archives inconnues ou méconnues qui ne sont pas dans les meilleurs états de conservation.

En effet, outre les agents physiques et biologiques, dont les détériorations sont en quelques sorte « subies » et a priori impossibles à maîtriser, «l'homme peut également, d'une façon délibérée ou inconsciente, être à l'origine de très grands désastres : le vol, la guerre ou les émeutes, les manipulations trop brutales, l'application de techniques de conservation et de restauration inadaptées » (Flieder & Duchein 1983, 25). Ces fléaux d'ordre humain sont légion et ont accompagné l'histoire de la Côte d'Ivoire postcoloniale, pour preuve la crise post-électorale par des émeutiers des archives de l'administration en 2010. Il faut mettre en œuvre des stratégies et d'autres plans d'action autour de la préservation du documentaire ivoirien. patrimoine Tant au plan national qu'international, des politiques et des actions qui visent à la préservation doivent être mieux institutionnalisées et davantage entreprises sur le terrain en positionnant les administrations au cœur de certains dispositifs. Cela implique une plus grande allocation de ressources humaines, matérielles et financières.

Être au cœur du processus d'appropriation du patrimoine national par l'usager ivoirien, telle doit être la posture professionnelle de l'administration et de son personnel. Le développement durable passe en effet par le recours au passé utilisé comme référentiel politique, économique, social, culturel et scientifique pour éviter de « réinventer la roue » ou de tourner en rond quand il s'agit de penser et de conceptualiser développement. Les leaders doivent s'imprégner des œuvres de leurs devanciers pour s'en inspirer dans un but d'améliorer les bonnes pratiques et d'éviter des erreurs constatées. Ils doivent aussi partager les plans de développement avec ceux pour qui ils sont élaborés et seront appliqués. Les chercheurs présents et ceux en devenir ont indéniablement besoin d'avoir accès à des documents primaires pour étayer des thèses et vérifier des hypothèses nécessaires à la production de savoirs « développementistes » et qui doivent être axés sur des contextes locaux. Les citovens qui sont la majorité silencieuse, mais qui en constituent le socle par leurs activités multiformes et le lien social qu'ils cultivent, doivent être imprégnés de l'importance et de la valeur du patrimoine documentaire en tant que mémoire identitaire et bien commun à préserver.

Avec les ODD et leur dimension « accès à l'information », le professionnel de l'information documentaire voit ainsi ses missions se renforcer en tant que gardien de patrimoine, mais aussi en tant qu'éveilleur de conscience envers tous les acteurs sociaux, de manière à ce que l'on puisse éviter les manquements à la préservation d'ordre humain qui débouchent sur des pertes

46

documentaires, et que tout un chacun se soucie de la sauvegarde du bien commun documentaire patrimonial.

Un des moyens d'y arriver est de s'inscrire dans une démarche de formation des utilisateurs active et proactive qui consiste à aller vers ces derniers, mais aussi à coupler celle-ci avec des actions de plaidoyer continu dirigées vers les décideurs politiques à qui est déléguée l'autorité de faire appliquer des lois et des décisions. S'il réussit, ce plaidoyer permet d'avoir des cadres juridiques qui encadrent légalement la préservation du patrimoine, mais surtout qui exercent une coercition sur tous ceux qui enfreindraient ces cadres spécifiques.

4- Préservation à la culture d'un environnement sain

Avant que la recherche scientifique en général et médicale en particulier ne découvre l'effet nocif de certains produits pour l'environnement biologique, les documents étaient traités par certains de ces produits pour les préserver contre la détérioration, notamment celle due aux agents biologiques listés ci-dessus. L'un des défis est de se débarrasser de ces produits, dont certains sont stockés après avoir été mis au contact avec les documents destinés à la manipulation humaine par les gestionnaires de ces documents, comme de potentiels utilisateurs. En l'absence évidente d'une formation en chimie, il est dangereux pour la majorité des professionnels qui travaillent dans ce patrimoine documentaire d'essayer de procéder à l'élimination de ces produits. Danger pour eux-mêmes, mais aussi danger pour l'environnement qui doit recueillir ces déchets avec les risques de contamination des éléments naturels que sont la terre, l'air et l'eau. Il faut donc forcément avoir recours à des textes d'ordre juridique pour connaître la conduite à tenir en pareil cas. Toutefois, dans un contexte ivoirien, il n'est pas toujours aisé de trouver pareilles ressources et il est donc plus pertinent de se référer à des conventions internationales relatives aux produits chimiques. Il faudra ensuite voir, à l'échelle nationale, s'il y a des textes pour prendre en compte ces conventions dans le droit positif de la Côte d'Ivoire

Quelques indications peuvent être données sur ce plan, notamment celles de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international, la Convention de Stockholm sur les Polluants organiques persistants et le Code d'éthique sur le commerce international des produits chimiques, pour n'en nommer que quelques-unes. Pour ce qui est du Sénégal, le pays a ratifié les différentes conventions ci-dessus et s'est doté d'un code de la *Loi n*° 2001-01 datée l'environnement qui fait l'objet de 15 janvier 2001. Il est le principal instrument juridique en matière de gestion des produits chimiques. Ce code est complété par le décret d'application n° 2001-282 daté du 12 avril 2001 qui réglemente les modalités de gestion des produits chimiques. La participation d'une structure documentaire patrimoniale à l'atteinte des ODD passe par une connaissance de pareilles dispositions juridiques liées à l'environnement afin de mieux y adapter certaines de ses activités pouvant compromettre l'équilibre naturel. Ce faisant, elle se donne aussi les moyens de vulgariser cette documentation juridique pour les usagers et fait ainsi une pierre deux coups dans la promotion du développement durable.

Conclusion

Les administrations ivoiriennes avec leurs services d'information documentaire ont un lien évident avec le développement durable. L'effort intellectuel qui a été proposé ici visait à rendre compte de la nécessaire préservation du patrimoine documentaire pour favoriser la survenue d'un développement durable. Il a eu pour fondement argumentaire la réalité vécue dans certaines administrations publiques en République de Côte d'Ivoire confrontée à un sérieux problème de conservation de ses documents qui représentent une part de leur mémoire post-indépendante et que des agents de dégradation biologiques et physiques mettent en péril, hypothéquant ainsi leur accès par les futures générations. L'objectif de cette étude était de montrer le lien évident entre accès à l'information et développement. Le patrimoine documentaire à valeur de source d'inspiration pour toute action future et tout doit être mis en œuvre pour que sa préservation soit durable à très long terme. À côté de cette idée initiale, l'exposé a aussi voulu montrer que les administrations pouvaient promouvoir le développement durable en matière de comportements responsables dans la prise en compte des risques environnementaux.

Bibliographie

- Baryla, Christiane. 2007. Poussière, moisissures et infestations dans les collections patrimoniales. *Bulletin des bibliothèques de France* (6): 106-107.
- Coron, Sabine & Lefèvre, Martine. 1993. Lutte contre les moisissures. Bulletin des bibliothèques de France (4): 45-52.
- Courbières, Caroline. 2011. L'analyse documentaire. In *Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs*, sous la direction de Cécile Gardiès. Toulouse : Éditions Cépadues.

- Dumont, René. 1962. L'Afrique noire est mal partie. Paris : Éditions du Seuil.
- Flieder, Françoise & Duchein, Michel. 1983. *Livres et documents d'archives : sauvegarde et conservation*. Paris : UNESCO, 70.
- IFLA. 2002. Déclaration des bibliothèques et du développement durable. IFLA. 2015. Boîte à outils : les bibliothèques et la mise en oeuvre de l'Agenda 2030 de l'ONU, Programme Action pour le développement à travers les bibliothèques. La Haye : IFLA.
- INRS (France). 2016. *Oxyde d'éthylène : Fiche toxicologique synthétique n°* 70. Édition : Septembre 2016. Paris : INRS.
- Laffont, Caroline & Mouren, Raphaële. 2005. Les ennemis du livre. *Bulletin des bibliothèques de France* (1): 54-63.
- Nations Unies. 2015. Objectifs de développement durable : 17 objectifs pour transformer notre monde.
- Pal Kathpalia, Yash. 1973. Conservation et restauration des documents d'archives. Paris : UNESCO, 22.